

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE D'ARCHAMPS (HAUTE-SAVOIE)
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article 48 de la loi du 5 avril 1884)



MARDI 08 OCTOBRE 2019 à 20 H 00
ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal

Comptes rendus des réunions des commissions communales et intercommunales (CCG, SMAG, SMS)

Politique foncière

- Réalisation d'un échange foncier – parcelles AI 61, 225, 234 et 235 ;
- Rétrocession de parcelles à la commune – 473 et 477 ;

Politique forestière

- Convention avec l'ONF pour la régularisation de la « cabane des chasseurs »;

Vie associative

- Subventions aux associations ;

Développement durable

- Contrat Natura 2000 SALEVE – 2019 ;

Police pluricommunale

- Avenant n° 1 à la convention de mutualisation de la police municipale ;
- Convention constitutive d'un groupement de commandes permanent ;

Ressources humaines

- Création d'un emploi non permanent à temps non complet – grade des adjoints administratifs

Finances publiques

- Budget Auberge – décision modificative n° 1 (annule et remplace la délibération n° DE2019045) ;
- Réalisation d'un emprunt pour la construction du groupe scolaire ;
- Budget général – décision modificative n° 2 ;

Auberge communale

- Choix du futur preneur du bail commercial ;

Décisions prises par le Maire en vertu d'une délégation du Conseil municipal

Informations et questions diverses

A Archamps, le 4 octobre 2019
Le Maire,
Xavier PIN

